1988

ANNEXE VIII

K13-1C

CERTIFICAT DE MONTAGE D'UNE CARROSSERIE

destiné à être joint au dossier de réception à titre isolé

(à fournir en 3 exemplaires)

Je soussigné [redacted] .....Inscrit sous le n° 342 A du code APE (1)
demeurant à: [redacted] .....Tél. : 03 44 53 30 57
déclare avoir monté sur le véhicule ci-après et appartenant à (nom et adresse):..... [redacted]
.....
.....
.....
la carrosserie suivante: **VOIRIE** Type **BALAYEUSE** **OPTIFANT 70 TA** N° de série : **2010312**

Le véhicule doit être présenté à une réception à titre isolé du service des Mines avant immatriculation compte tenu de ce que:

(1) Le châssis a subi les transformations suivantes par rapport au type décrit dans la notice du constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.

(1) Les poids en charges sur les essieux (ou le pivot) ne respectant pas les charges au sol minimales-maximales (1) prévues par le constructeur. Le nouveau poids total en charge sera déterminé par le service des Mines.
- sont égaux ou supérieurs aux charges au sol minimales et inférieurs ou égaux aux charges au sol maximales

(1) La largeur du véhicule excède celle fixée par le constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.

CARCTERISTIQUES DU VEHICULE (2) :

Marque :	VOLVO	
Type :	FMD42 33A4 46L2	
N° d'identification :	YV2J1D1AXBB587210	
Nombre de places assises (y compris le conducteur) :	2	
Empattement : F =.....	4,600	m
F' (5) = ...		m

DIMENSIONS DU VEHICULE CARROSSE (hors tout) :

Longueur L = ...	7,660	m
Largeur ℓ = ...	2,550	m
Surface L x ℓ = ...	19,53	m²

CARACTERISTIQUES DE LA CARROSSERIE :

Longueur du chargement utile : T =	2,430	m
Porte à faux arrière du véhicule : X =	1,700	m
Long. des ferrures et charnières : c =	0,000	m
Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l'(ou les) essieu(x) arrière(s):		
Y = ...	1,009	m
Porte à faux arrière utile Xu = $\frac{T}{2}$ - Y =	1,350	m
(Xu calculé pour y2)		
Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultants des forces), appliquées au sol par l' (ou les) essieu(x) avant, ou à l'axe du pivot :		
F' - Y = ...	3,591	m

- Poids total autorisé en charge : PTAC = ...	19000	kg
- Poids à vide (avec carrosserie) (6) = ...	13070	kg
- PV = PC + M + Ca = ...	13070	kg

- PC : poids du châssis en ordre de marche comprenant : réservoirs pleins, outillage de bord, sans conducteur ni passager, sans porte-roue ni roue de secours, avec accumulateurs
- M : poids du ou des porte-roues de secours garnis.
- Ca :poids de la carrosserie vide et de ses équipements.
- Poids à vide sous l '(ou les) essieu(x) avant du véhicule carrossé (4) (ou sous pivot semi-remorque)
  PV. AV = ... 6570 kg
- Poids à vide sous l'(ou les) essieu(x) arrière du véhicule carrossé (4)
  PV. AR = ... 6500 kg
- Poids du conducteur et des passagers :
  p : 75 kg x (conducteur + passagers) = ... 150 kg
- Poids du conducteur et des passagers sur l'(ou les) essieu(x) avant (3)

  (cas de la cabine avancée) (1) : p. AV = p = ... 150 kg
  (cas de la cabine normale) (1) : p. AV = $\frac{2\,p}{3}$ =..... kg
- Poids du conducteur et des passagers sur l'(ou les) essieu(x) arrière (3)

  (cas de la cabine avancée) (1) : p. AR = ... 0 kg
  (cas de la cabine normale) (1) : p. AR = $\frac{p}{3}$ =..... kg

- Chargement : Ch = PTAC - PV - p = ... 5780 kg

(1) Barrer la mention inutile.
(2) Voir notice descriptive.
(3) Dans le cas de cabine " hors série" p.AV et p.AR seront calculés en fonction de la position du conducteur et de ses pasagers par rapport à l'essieu considéré.
(4) Joindre les tickets de pesée correspondants.
(5) F' = distance de l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l'(ou les) essieu(x) avant ou de l'axe du pivot d'attelage, à l'axe de la force (ou de la résultante des forces appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) arrière(s).